

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension

Montréal 

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **10 h 30, le 14 juin 2018**, à la mairie de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, 405, avenue Ogilvy, bureau 100, Montréal.

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : **PRR-18-09**

Descriptif : Travaux de planage et de revêtement bitumineux et de reconstruction de trottoirs à certains endroits sur diverses rues dans le district de St-Michel (PCPR local 2018)

Date d'ouverture : Le 14 juin 2018

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : **PRR-18-10**

Descriptif : Travaux de planage et de revêtement bitumineux et de reconstruction de trottoirs à certains endroits sur diverses rues dans le district de François-Perrault (PCPR 2018)

Date d'ouverture : Le 14 juin 2018

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : **PRR-18-11**

Descriptif Travaux de planage et de revêtement bitumineux et de reconstruction de trottoirs à certains endroits sur diverses rues dans le district de Villeray et de Parc-Extension (PCPR local 2018)

Date d'ouverture : Le 14 juin 2018

Documents : Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SÉAO.

Renseignements : Mme Marie-Josée Goulet, ing.

vsmpe.appelsdoffres.infos.ingenierie@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, chaque soumission doit être placée dans les enveloppes appropriées cachetées et porter l'identification indiquées dans les instructions aux soumissionnaires. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la mairie d'arrondissement, 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal (arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal le 29 mai 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.